

P. Tournaire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le jardin des Méditerranées au Domaine du Rayol fête ses 30 ans

RAPPORT D'**ACTIVITÉ 2019**



SAUVEGARDER

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention foncière 2015-2050

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral de la région. Il a, à ce jour, acquis en Provence-Alpes-Côte d'Azur près de 41 413 ha (hors lacs).
Le Conservatoire du littoral qui poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050 a édité en 2015 un document de référence prospectif en matière d'action foncière.
A ce jour, 63 % des zones prioritaires de la stratégie sont couvertes par un périmètre d'acquisition autorisée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

En 2019, le conseil d'administration du Conservatoire du littoral et le conseil de rivages ont validé **la création d'un nouveau périmètre d'intervention sur Monteau-Barabant à Istres** (223 ha) **et l'extension de 8 périmètres d'intervention**

- Domaine de Rousty, Arles, 1331 ha
- Côte bleue, Le Rove, Ensuès, Carry, Sausset, 586 ha
- Citis-Pourra, Istres, 88 ha
- Collines et Salins de Fos, Fos/Mer, 136 ha
- Muraille de Chine, Marseille, 79 ha
- Cap Taillat-Cap Camarat, Ramatuelle, 468 ha
- Dôme de Biot, Villeneuve-Loubet, 556 ha
- Ile du Frioul (sur le DPM), Marseille, 857 ha

UNE OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE

L'une des premières obligations réelles environnementales (ORE) a été réalisée à Saint-Tropez, entre une personne privée et le Conservatoire du littoral. Elle prévoit le rétablissement de la continuité du sentier littoral.



Constituer des sites coherents

DE NOUVELLES ACQUISITIONS PAR L'EXERCICE D'UNE VEILLE ET D'UNE ANIMATION FONCIERE

Depuis 2017, la délégation mène, des campagnes de prospection foncière pour permettre une gestion cohérente dans des secteurs où la structure foncière est éclatée ou dans des secteurs prioritaires en terme de préservation d'habitats (zones humides par exemple). Une prospection a également été faite auprès des gros propriétaires fonciers. Ce travail d'animation foncière a permis d'acquérir en 9 actes, 6 ha sur le site de la Petite Camargue (Saint-Chamas) et 11 ha sur le site de Citis-Pourra (Saint-Mitre-les-Remparts).
En complément de cette prospection, la délégation assure une veille foncière sur la totalité des zones de préemption mises en place dans son aire de compétence. En 2019, **la délégation a analysé environ 250 déclarations d'intention d'aliéner**, dont 4 d'entre elles se sont concrétisées par une vente au profit du Conservatoire du littoral

En 2019, 96 ha supplémentaires sont venus compléter le patrimoine déjà protégé par le Conservatoire du littoral en PACA (hors lacs) : les acquisitions ont mobilisé la somme de 4,573 millions d'euros pour 26 actes. Une promesse de vente de 89 ha a également été signée.

Chiffres au 31/12/19

96 ha
supplémentaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous la protection du Conservatoire du littoral

4,573 MILLIONS D'EUROS
consacrés aux acquisitions foncières dans les trois départements

27 ACTES SIGNÉS EN 2019

41 443 HA
C'EST LA SURFACE PRÉSERVÉE sur les rivages de la Camargue à la Riviera
répartis en **79** SITES

GÉRER

FAVORISER UNE GESTION DURABLE ET PARTENARIALE

La gestion des espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral est confiée par convention aux collectivités locales, à des établissements publics, des fondations ou des associations. En 2019, le Conservatoire du littoral est propriétaire de 79 sites gérés par 53 structures différentes sur les rivages littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIPARTITE AVEC LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT DU VAR

DES CONVENTIONS TRIPARTITES POUR LA GESTION

Les conventions tripartites Département-Région-Conservatoire permettent de financer une partie de la gestion et favorisent une véritable dynamique grâce à la mise en place d'une gouvernance partenariale spécifique : comités départementaux et comités locaux de gestion. En 2019, la convention tripartite avec le Var a été renouvelée pour un montant de 400 000 € par an au bénéfice des gestionnaires. Celle des Alpes-Maritimes sera soumise au vote des instances décisionnaires en fin d'année pour un montant de 180 000 € par an à partir de 2020.

DE NOUVEAUX PLANS DE GESTION

En 2019, le plan de gestion multisites du Mas de la Cure, Grandes cabanes du Vaccarès et Mas du Taxil (Camargue) a été lancé, de même que le plan de gestion des étangs de Villepey sur Fréjus. Des notices de gestion sont également en cours de réalisation à Maguelonne et Brasinvert, de même qu'une étude de gestion des eaux du bassin versant du Japon (Arles).
Une étude sur le fonctionnement de la roselière de la Petite Camargue a été réalisée de même qu'une étude du fonctionnement hydraulique des sites de Rousty et Mas Neuf.
L'ensemble de ces plans de gestion ou études des zones humides sont cofinancés par l'Agence de l'eau.
Le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du Marais de l'Ilon (piloté par le PNR des Alpilles et financé par la Région) a été finalisé.
Deux schémas d'orientation paysagers ont été réalisés sur les sites de Saint-Elme et du fort de Léoube, préalablement aux affectations par le Ministère de la Défense.

DESSINER L'AVENIR DE CERTAINS ÉLÉMENTS BÂTIS

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de plus de 400 bâtiments en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Certains d'entre eux méritent un diagnostic structurel approfondi et une réflexion en vue de leur trouver une vocation. Ainsi, en 2019, la délégation a mis en place un marché à bons de commande avec un architecte du patrimoine et programmiste en vue de disposer de diagnostics complets de certaines bâtiments assortis de préconisations.

SURVEILLANCE ET POLICE DES SITES

La mission de surveillance des terrains protégés par le Conservatoire du littoral est assurée par 200 agents du littoral dont une soixantaine commissionnés gardes du littoral.
En 2019, outre les contraventions dressées en direct par les gardes, trois mises en demeure pour empiètement ont été lancées et résorbées sur la Côte bleue et Caderaou. Une contravention de grande voirie pour l'empiètement d'un cabanon sur la presqu'île de Giens a été jugée et a abouti à sa démolition.

LES CONVENTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2019

- **6** conventions de gestion
- **4** conventions de partenariat
- **13** conventions de transferts de maîtrise d'ouvrage
- **34** conventions agricoles et halieutiques
- **19** conventions d'occupation temporaire
- **1** convention de transfert de droits réels pour le sémaphore de Bénat

ANIMER LA GOUVERNANCE DES SITES

24 réunions de comités de gestion de sites se sont tenues en sus des différents comités techniques ou de pilotage.

VALORISER

Contribuer à la mise en valeur culturelle et touristique du patrimoine littoral

Le Conservatoire du littoral participe à l'élaboration de projets présentant un caractère partenarial et innovant, notamment lorsqu'ils reposent sur l'accueil du public ou une mise en compatibilité entre le maintien d'activités économiques et la préservation des milieux naturels et des paysages.
Le Conservatoire bénéficie, sur des projets spécifiques, du soutien de collectivités territoriales (communes, EPCI, Départements et Région), de l'Etat et de l'Agence de l'eau ou de l'Europe, pour un programme d'investissements de restauration écologique et paysagère des sites et d'amélioration des conditions d'accueil du public.

TRAVAUX DE RESTAURATION ET VALORISATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

LA COUDOULIÈRE (83)

Un incendie criminel a ravagé l'écrin forestier du site de la Coudoulière le 29 juillet, détruisant 6 ha de forêt propriété du Conservatoire, des aménagements pédagogiques réalisés pour les enfants avec le soutien du Petit Marseillais, diverses clôtures de ganivelles et de beaux arbres. Des travaux forestiers ont été engagés afin de sécuriser le site mais également de limiter l'érosion des sols. Des plantations forestières ont été entreprises par la commune pour accélérer la revégétalisation du site. Le Conservatoire a entrepris la plantation de gros sujets pour reconstituer la clairière éducative (zone d'ombre) ainsi que l'allée vers la mer. Les différents mobiliers calcinés ont été remplacés.



L'ÉCRIN PAYSAGER DE LA COUDOULIÈRE CALCINÉ , APRÈS TRAVAUX DE FASCINAGE

PLATEAU DE VITROLLES (13)

De nombreux travaux ont été effectués sur les nouvelles affectations, marquant la prise en gestion de ces nouveaux terrains: coupes d'arbres calcinés, enlèvements de dépôts sauvages, contention du public…

BEAUDUC (13)

La requalification de l'aire de stationnement des plages de Beauduc par la mise en place de points d'apport volontaire et la reconstitution d'ilots dunaires s'est poursuivie.

CHÂTEAU DE LA MOUTTE (83)

La ligne Telecom, le réseau d'irrigation ont été enfouis et une piste d'accès refaite.

CALANQUES (13)

L'opération pluriannuelle de réfection de cheminements piétons et de murets de pierre sèche avec l'association Alpes de lumière sur l'île du Frioul s'est poursuivie ainsi que la restauration des déversoirs de la pointe Cacau.

PARDIGON (83)

Le site de Pardigon avait été profondément bouleversé en vue de l'installation d'un golf. Ces bouleversements de sol avaient favorisé l'invasion du mimosa. En 2019, d'importants travaux d'abattage et broyage de mimosa ont été effectués sur 14 ha. Une clôture agricole est installée en vue d'un pâturage asin pour endiguer la progression des plantes invasives.



AVANT



APRÈS

GRANDES CABANES (13)

Des dépôts sauvages ont été enlevés et une station de pompage habillée.

CAPS TAILLAT ET LARDIER (83)

Ravagés par les incendies de 2017, les deux Caps ont nécessité une importante implication des gestionnaires et du Conservatoire du littoral pour favoriser une reprise rapide de la végétation. Afin d'expliquer au public et aux financeurs (publics et donateurs privés) les travaux réalisés, le CEN a organisé une animation sur le terrain en présence d'une cinquantaine de personnes. Le Parc national de Port Cros a fait une restitution des résultats des études naturalistes réalisées suite à l'incendie. Des coupes d'arbres calcinés sécuritaires se sont poursuivies sur les deux sites.

OPÉRATION EMBLÉMATIQUES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME



LE BELVÉDÈRE EN SAGNE

CHÂTEAU DE TOURVIEILLE, ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (13)

Le château de Tourvieille est une tour inscrite aux Monuments historiques. Il constitue la porte d'entrée du site des Etangs et marais des Salins de Camargue. Après des travaux de confortement en 2018, des travaux de valorisation touristique ont été réalisés en 2019 : mise en place d'un belvédère en inox et d'un parement en sagne permettant d'admirer un très large panorama sur le vaste site des Etangs et marais des Salins de Camargue.



LA TOUR OBSERVATOIRE SUR LES ÉTANGS DE VILLEPEY

ETANGS DE VILLEPEY (83)

Un platelage en bois amenant à une tour-observatoire a été aménagé à l'étang de Villepey dans le cadre du programme interreg Maritimo-Retralags, avec l'appui du Conseil départemental du Var. Cet observatoire inauguré le 28 janvier est accessible aux personnes à mobilité réduite et offre un accès et surtout un point de vue sur cette zone humide.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU BATI

PHARE DE LA GACHOLLE (13)

Remplacement des systèmes de chauffage (bois) et d'eau chaude (solaire).

MAS DE LA BELUGUE (13)

Reprise complète de l'assainissement.

LA CRAU (13)

Sécurisation de 25 puits.

LA PALISSADE (13)

Reprise de toiture et renforts des planchers. Reprise complète du système d'assainissement.

LA POUDRERIE (13)

Pour la 4e année consécutive, des travaux dans le secteur des moulins se sont poursuivis. Ainsi, le moulin dit «du haut» a fait l'objet d'un chantier de jeunes, terminant la consolidation et restauration des bâtis de ce secteur.

BOIS DE COURBEBAISSE (83)

Remplacement des menuiseries de la maison du Bois de Courbebaisse.

MASSIF DE LA COLLE NOIRE (83)

Restauration de l'aire de stationnement des Oursinières.

ILE DE PORQUEROLLES

Réfection de la piste menant au fort du Grand Langoustier.

MASSIF DU PARADOU (06)

Replacement des fenêtres de la maison du Massif du Paradou.

CAP-MARTIN (06)

Poursuite de la restauration intérieure des bâtiments et du mobilier sur le site Corbuséen à Roquebrune Cap-Martin.

VALORISER

20 MILLIONS D'EUROS investis sur les sites de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019

3 MILLIONS D'EUROS de participation du Conservatoire du littoral

53 GESTIONNAIRES

RECONQUÊTE DE SITES

CAP CAMARAT

Un bâtiment de 135 m² sur le Cap Camarat, a fait l'objet d'un désaminatage suivi d'une démolition pour une renaturation du site.


AVANT


APRÈS

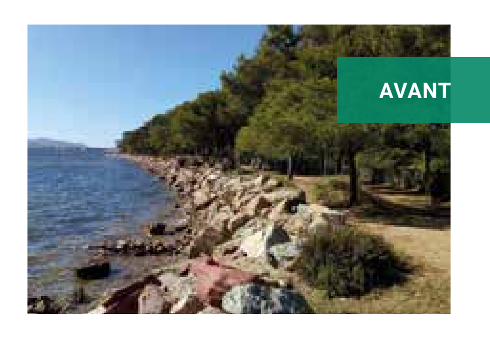
VACCARÈS

Démolition de 2 bâtiments de 60 m².

PAMPELONNE

Dans le cadre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, le restaurant « Indy Beach » qui empiétait sur les propriétés du Conservatoire du littoral a fait l'objet d'une démolition puis d'une renaturation avec restauration du cordon dunaire.

RETABLIR LES CONNEXIONS ENTRE LA TERRE ET LA MER


AVANT


APRÈS

LES VIEUX SALINS (83)

Le littoral des Vieux Salins avait été enroché dans les années 80 par la compagnie des Salins du Midi. Cet enrochement arrivait en bout de vie et générait une cellule d'érosion sur la partie non aménagée du site, au droit du canal d'alimentation des salins. Cette cellule d'érosion amoindrissait l'épaisseur du cordon littoral et pouvait engendrer de graves soucis sur le site en cas d'épisodes de submersion marine. Après d'importantes études réalisées par la Métropole, le Conservatoire du littoral a fait réaliser des travaux de restauration du cordon dunaire, et un désenrochement sur 340 mètres en vue de déplacer la cellule d'érosion. Un « itinéraire bis » a été mis en place à l'intérieur du site pour permettre la continuité du cheminement les jours de fortes tempêtes. Cette action a été soutenue par des fonds européens dans le cadre du projet Life Adapto et du projet Maregot-Interreg Maritimo.

ÉTANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (13)

D'importants travaux de décloisonnement des unités hydrauliques qui composent le site ont été entrepris dans le but de rétablir un fonctionnement hydraulique et biologique naturels, et de préserver les écosystèmes lagunaires. L'objectif est en effet de permettre à l'anguille de refaire son cycle complet dans l'étang, aux herbiers de zostères et à la sansouire de se reformer.

Ils ont consisté à :

- Créer un ouvrage de continuité écologique entre les étangs de Tampan et du Galabert, en remplacement de l'ouvrage existant ;
- Réaliser des curages dans les étangs afin de favoriser les flux, notamment en période sèche ;
- Réaliser de multiples travaux hydrauliques incluant la réfection d'ouvrages existants et la création d'ouvertures libres dans les digues.


AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES AUX ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE

A ces travaux d'envergure, s'ajoutent les travaux de restauration de chemins, l'enlèvement de dépôts sauvages, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments, la mise en place de panneaux d'information ou encore des travaux hydrauliques et forestiers garantissant la préservation des milieux naturels.

COOPÉRER

Contribuer à la mise en valeur culturelle et touristique du patrimoine littoral



LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT

Le Conservatoire du littoral poursuit son objectif de préservation durable des espaces naturels, intégrée dans les politiques globales d'aménagement de la Région et intervient à divers titres : Stratégie globale pour la biodiversité, SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), Schéma régional du littoral et de la mer, Document stratégique de façade, AMCRE (Assemblée maritime pour la croissance régionale et l'environnement), Comités de pilotage de massif dans le cadre de la Métropole Aix-Marseille Provence, Contrat d'Etang de Berre, Contrat de Delta en Camargue, contrats de Baie, Opérations grand site de la presqu'île de Giens et de l'Esterel, participation à des groupes de travail relatifs au foncier et au Conseil de développement de la Métropole d'Aix-Marseille Provence.

Le but visé par le Conservatoire du littoral est bien d'intégrer dans sa politique d'intervention foncière, les enjeux d'équilibre territorial identifiés par ses partenaires.

Le Conservatoire du littoral fait également partie des partenaires de premier ordre dans le cadre du réaménagement de la Brague (06) suite aux inondations de 2016.

Il est également partenaire du projet de classement du site (classement loi 1930) des étangs de Saint-Blaise et forêt de Castillon, du projet de Réserve Naturelle Régionale du Pourra et du projet de label « Forêt d'exception » sur la forêt de Castillon.

protégé par le Conservatoire du littoral.

LE CONSEIL DE RIVAGES MÉDITERRANÉE

Le Conseil de rivages, instance de Concertation des délégations Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon du Conservatoire du littoral s'est réuni à trois reprises en 2019 : le 12 février à Aigues-Mortes, le 21 juin à La Ciotat et le 22 novembre à Arles. Il a examiné divers projets d'extension du périmètre d'intervention et a débattu sur deux thèmes délicats pour la gestion des sites : l'accueil du public sur les sites surfréquentés et la gestion souple du trait de côte avec l'enjeu du changement climatique. La réunion du Conseil de rivages à la Ciotat a été l'occasion de valoriser la cession gratuite de plus de 500 ha de la commune de La Ciotat au Conservatoire du littoral et l'engagement du Parc national des Calanques dans la gestion de ces 500 ha.

UNE COOPÉRATION AVEC LA GUYANE

Dans le cadre du projet adapto visant à favoriser une gestion souple du trait de côte sur 10 sites pilotes en métropole et outre-Mer, les acteurs du site de Mana en Guyane, ont souhaité se rapprocher des acteurs Camarguais devant la similitude des problématiques de sites (déprise de la riziculture et développement de nouveaux usages). Ainsi, un voyage d'étude d'une semaine a été organisé à leur profit, au mois de mai, leur proposant des rencontres avec différents gestionnaires et acteurs camarguais, des visites de sites, des conférences…

PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU

Le Conservatoire du littoral et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ont renouvelé leur partenariat via la signature d'un accord cadre pour la période 2019-2024 permettant de mobiliser des financements de l'agence pour l'acquisition de zones humides, la mise en place de plans de gestion de sites, et la réalisation de travaux de restauration de zones humides. La signature officielle de cette convention s'est déroulé à Urbino le 16 septembre 2019.

LE MÉCÉNAT

La Délégation bénéficie de l'appui de plusieurs mécènes qui s'engagent sur des actions de restauration et de valorisation : WWF (avec le soutien de la Française des jeux et Coca-Cola) et la Fondation Total pour l'aménagement de la plage de Beauduc et la gestion hydraulique en Camargue, la fondation MAVA pour les Marais du Vigueirat, Rudy Ricciotti pour des travaux de restauration patrimoniale à Port-Miou, la Fondation du Patrimoine, la fondation d'entreprise Total et la Fondation d'entreprise Gécina au Domaine du Rayol, Le Petit Marseillais sur le Domaine de l'Ermitage de la Coudoulière à Saint-Mandrier, le fonds de dotation Cap Moderne sur le site Corbuséen de Roquebrune Cap Martin.













SENSIBILISER

SENSIBILISER A LA RICHESSE ET LA FRAGILITÉ DES ESPACES NATURELS LITTORAUX

Afin de favoriser l'adhésion d'un large public aux politiques en faveur d'une protection et d'une gestion durables des espaces naturels littoraux, le Conservatoire du littoral est engagé dans de nombreuses démarches visant à éduquer, sensibiliser, communiquer, former ou mettre en réseau. Il relaie ou organise avec ses gestionnaires des animations dans le cadre des journées du patrimoine, des journées mondiales sur les zones humides, ou de la Fête de la Nature. Membre du Réseau régional des espaces naturels protégés (RREN), le Conservatoire du littoral est actif au sein de plusieurs groupes de travail (Mécénaturel et Chemins de la biodiversité).

Le Conservatoire, avec le partenariat du CNES a également édité des images satellites très grand format qui montrent l'évolution de l'urbanisation des côtes mais aussi le rôle que joue le Conservatoire dans la protection du littoral. En 2019, ces images ont été éditées sur les sites de la Poudrerie de Saint-Chamas et sur l'île du Frioul.

ETANGS ET MARAIS DE CAMARGUE, 10 ANS DE RESTAURATION ECOLOGIQUE



INAUGURATION DE L'OUVRAGE DE DÉCLOISONNEMENT DES ÉTANGS DE GALABERT ET TAMPAN

Les 3 et 4 octobre, le Conservatoire du littoral et les 3 co-gestionnaires du site ont organisé, à Salin de Giraud, un séminaire visant à faire le bilan des 10 années de gestion et montrer les résultats des différents suivis scientifiques des opérations de gestion et travaux hydrauliques. 60 personnes y ont participé. Les habitants du village ont manifesté à cette occasion leur souhait d'être associés aux choix de gestion et de bénéficier de plus de liberté sur les accès. Ils ont également exprimé leurs inquiétudes sur les effets du changement climatique.

Une visite de terrain a permis de découvrir l'ouvrage majeur réaliser sur le site suite à de multiples études : le décloisonnement des étangs de Galabert et Rascaillan au travers d'un ouvrage constitué de 3 martelières. Ces travaux ont fait l'objet d'un très grand écho dans la presse locale et nationale.

UNE SENSIBILISATION AU PROJET DE GESTION SOUPLE DU TRAIT DE COTE AUX VIEUX SALINS

Afin d'expliquer la nature et les objectifs des travaux de désenrochement engagés aux Vieux Salins, une exposition composée de 10 panneaux a été réalisée par le CPIE-Atelier bleu qui accompagne le Conservatoire du littoral sur ce projet. Cette exposition est consultable à la Maison de la nature et a été mobilisée au cours de deux animations réalisées par la Délégation sur site les samedis 13 avril et 5 octobre.

JOURNÉES DES GARDES DU LITTORAL

Des journées d'échanges sont organisées pour les gardes du littoral (200 gardes en région dont 60 commissionnés), autour de rencontres annuelles d'échange sur un thème lié à la gestion des sites. En mars 2019, deux journées ont été organisées sur la Corniche des Maures (au Domaine du Rayol et à la Maison Foncin), consacrées à la communication et sensibilisation sur les sites. Ces journées ont permis d'aborder, au travers d'ateliers de travail, les sujets suivants : les techniques de la communication engageante, les outils à mobiliser pour sensibiliser les élus et visiteurs de sites à la mobilité du trait de côte et sa gestion souple.

ASSOCIER LES JEUNES

Le Conservatoire du littoral soutient les initiatives visant à faire adhérer les publics jeunes et étudiants à l'action publique en faveur de la préservation de la nature. Des chantiers de jeunes bénévoles sont organisés chaque année sur des sites du Conservatoire du littoral. En 2019, l'APARE est intervenue sur la réfection des façades du moulin du haut du site de la Poudrerie de Saint-Chamas-Miramas. L'association Alpes de lumière est également intervenue sur la restauration de cheminements et de murets de pierre sur l'île de Frioul (Marseille). Plusieurs autres chantiers de jeunes (ou chantiers d'insertion) se déroulent sur les sites du Conservatoire, pilotés directement par les gestionnaires de sites.



Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 64 10
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr



TRENTE ANS DE GESTION AU DOMAINE DU RAYOL

2019 était également l'anniversaire de l'acquisition du Domaine du Rayol et des trente années de gestion associative menée par l'Association du Domaine du Rayol. Cet anniversaire a été célébré à l'occasion de Gondwana, fête des plantes méditerranéennes, le le 6 octobre 2019. Fait marquant de cet événement : la sortie de l'ouvrage « Le Domaine du Rayol : oser les Méditerranées » de JP Grillet.